



AVIS PUBLIC Dépôt du rapport de l'auditeur et du rapport financier 2019 de la Municipalité des Cèdres

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal,

AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné par M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, que le rapport du vérificateur et le rapport financier 2019 seront déposés lors de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 à 19h30 qui se déroulera par vidéoconférence.

L'enregistrement de cette séance sera disponible le 23 décembre 2020 sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 11^e jour du mois de décembre 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par les présentes, que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport du vérificateur et le rapport financier 2019, aux deux endroits désignés par le Conseil en date du 11 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de décembre 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier